

PROGRAMME DE FORMATION

Se préparer à la licence d'entrepreneur de spectacle de 1ère catégorie

Objectifs de la formation

- Connaître la réglementation en santé et sécurité liée aux spectacles vivants
- Identifier et coordonner les parties prenantes (secours, préfecture, mairie, etc.)
- Identifier les risques, les prioriser et savoir apporter les mesures préventives adaptées

Programme

L'organisation de spectacles, ou d'évènements, engage la responsabilité civile et pénale des organismes et de leurs équipes vis-à-vis des tiers (partenaires, participants, publics) au regard de la sécurité des biens et des personnes. Par ailleurs, l'organisation de plus de 6 manifestations publiques ou spectacles par an requiert de disposer de la licence d'entrepreneur de spectacle.

Cette formation doit permettre de se préparer à l'obtention de cette licence, en apportant les connaissances réglementaires et les compétences opérationnelles permettant de concevoir, d'organiser les spectacles ou manifestations en conformité, en prenant en compte les risques.

Module 1 : Connaître la réglementation des spectacles vivants

- Les règles du droit du travail en la matière
- Les obligations administratives
- Les règles de droit civil et territorial
- La responsabilité civile et pénale de l'organisateur

Module 2 : Identifier les différentes parties prenantes

- Les différents interlocuteurs en matière de sécurité
- L'organisation des secours
- Les relations avec la sécurité civile

Module 3 : Connaître les mesures sécuritaires

- Identifier les risques (dont sanitaire, incendie, écrasement, climat, etc.)
- Mettre en place les mesures préventives
- Rédiger et afficher les consignes de sécurité
- Enregistrer les risques et le plan de prévention

Méthodes et supports

- Apports théoriques
- Echanges d'expériences
- Cas pratique sur une installation à proximité.
- Support et ressources pédagogiques transmis aux stagiaires (support PDF, apports méthodologiques)

Modalités d'évaluation (Pré-Formation)

- Questionnaire de pré-formation en ligne

Modalités d'évaluation (Post-Formation)

- Evaluation des acquis par l'intervenant en fonction des objectifs visés : quizz sous forme d'un QCM
- Questionnaire de satisfaction en ligne envoyé 2 jours après la fin de la formation

Public

Responsable animation ou évènement

Prérequis

Pas de prérequis

Durée

3,00 jour(s)

21:00 heures

